

## «On peut aujourd'hui être très riche et ne pas payer d'impôts»

### *Interview*

*Pierre-Alain Muet, député PS membre de la commission des finances de l'Assemblée, critique un dispositif injuste :*

Par **Christophe Alix**

Député du Rhône, Pierre-Alain Muet est l'auteur de la proposition de loi socialiste visant l'abrogation du bouclier fiscal qui sera prochainement débattue à l'Assemblée nationale. Pour cet économiste de formation, le message implicite véhiculé par le bouclier fiscal se résume à «soyez très riche et vous ne payerez plus d'impôt».

### **Comment avez-vous jugé la prestation du ministre du Budget, François Baroin, venu défendre le bouclier devant la commission des finances ?**

Peu convaincante. Il n'a fait que répéter la doctrine présidentielle en défendant un dispositif devenu le symbole ultime de l'injustice fiscale. Conçu pour permettre à quelques milliers de très riches de contourner l'impôt sur la fortune, ce bouclier, combiné avec l'utilisation de certaines niches fiscales, permet de se faire rembourser son ISF [*impôt sur la fortune, ndlr*], une partie de sa CSG et de son imposition locale, etc.

Le cas de ces contribuables auxquels le fisc a remboursé en moyenne 162 109 euros, disposant d'un patrimoine de plus de 16 millions et qui déclarent un revenu inférieur au RSA [*revenu de solidarité active*] est bien la preuve que l'on peut aujourd'hui être très riche et ne pas payer d'impôts. L'optimisation fiscale tous azimuts a abouti en France à réduire à néant toute progressivité de l'impôt.

### **Faut-il supprimer le bouclier fiscal et le remplacer par une tranche supérieure d'impôt sur le revenu de 45% comme certains le disent à gauche ?**

C'est vrai que le bouclier a été créé pour contourner l'ISF. Mais son abrogation est indépendante de cette question. L'imposition du patrimoine est légitime parce qu'elle permet de lutter contre la constitution d'une société de rentiers et d'héritiers, ce qui ne signifie pas que l'on ne puisse pas moderniser cet impôt et la fiscalité du patrimoine en général.

Mais remplacer l'ISF par une plus forte taxation du revenu reviendrait à remplacer une taxation du capital par une plus forte imposition des revenus du travail. Or ces derniers, par nature sédentaires, sont déjà bien plus imposés en France que les revenus du capital, très mobiles. On oublie qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, il y a par exemple un impôt local sur le capital immobilier plus élevé qu'en France.

### **Que proposez-vous, à gauche, pour y remédier ?**

Il faut parvenir à taxer tous les revenus de manière égale, qu'ils soient issus du travail ou du capital. L'autre point clé, c'est de rétablir une vraie progressivité de l'impôt dont la base a été

complètement mitée par l'inflation de niches fiscales en tous genres. Contrairement à la plupart des pays qui ont un impôt unique sur le revenu représentant plus ou moins 10% du PIB, la France en a deux : l'impôt sur le revenu et la CSG [*contribution sociale généralisée*].

Résultat, notre système fiscal, peu lisible, est de moins en moins redistributif et dans certains cas, comme avec le bouclier ou la TVA, on peut même affirmer que la progressivité marche à l'envers : plus on est riche, moins on est proportionnellement imposé sur ses revenus.

### **Ce constat est connu mais la France de 2010 et en crise est-elle mûre pour un grand soir fiscal ?**

On le voit, c'est aujourd'hui un point très «clivant» entre la droite et la gauche. Alors que Nicolas Sarkozy affirmait vouloir réhabiliter le travail, sa politique a essentiellement consisté à préserver - et faire fructifier - les revenus du patrimoine dans une société de plus en plus inégalitaire comme l'a montré le dernier rapport de l'Insee consacré à l'explosion des hauts revenus entre 2004 et 2007.

Nous nous battons au contraire à gauche pour une société plus solidaire et redistributive et proposons notamment de fusionner la CSG et l'impôt sur le revenu pour en faire un impôt véritablement progressif.

### **En quoi serait-il plus juste ?**

Alors que la CSG est aujourd'hui un impôt proportionnel, c'est-à-dire à taux unique, quel que soit son salaire et qui s'applique à tous les revenus du capital et du travail - et donc à une grande majorité de Français -, une fusion permettrait de la rendre progressive et donc plus juste.

Ce nouvel impôt citoyen et unique serait nécessairement prélevé à la source, pourrait être individualisé, intégrerait dans son calcul les versements de RSA ou de prime à l'emploi, etc. C'est un chantier considérable mais indispensable pour répartir plus équitablement les fruits de l'effort demandé à tous.